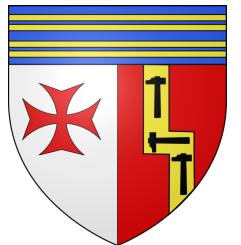


# Informations municipales

## ESPRELS



N°15 mai 2023



### Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai, à 12h30, nous avons célébré en fanfare la fin de la 2ème guerre mondiale.

Les Maires d'Esprels et de Pont sur l'Ognon ont déposé des gerbes au monument en la mémoire des soldats morts pour la France dans ce conflit qui fut le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité avec plus de 60 millions de victimes.

En ces temps où la guerre refait surface en Europe, il est d'autant plus important de se souvenir...



À l'issue de la cérémonie, Rémi Genet a été promu adjudant des Sapeurs Pompiers Volontaires du CPI d'Esprels.



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

### Habitat

Plusieurs dispositifs existent pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur(s) logement(s).

**SOLIHA** : Solidarité Habitat, propose des aides pour la **rénovation énergétique** et pour le **maintien à domicile** (audit, accompagnement administratif, maîtrise d'œuvre...) En fonction de votre situation, le montant des subventions peut vous permettre de financer, sous conditions, 70 % en moyenne du montant de vos travaux grâce à la participation des différents partenaires (ANAH, Conseil Régional, Conseil départemental, Collectivités locales, Caisse de retraite...).

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel propose également des subventions pour la **création ou la rénovation d'un hébergement touristique** (ces logements doivent d'ailleurs être impérativement déclarés cerfa sur declaloc.fr) ainsi que pour la **rénovation des logements vacants** (inoccupé depuis au moins un an au 1er janvier de l'année d'imposition).

Pour encourager les propriétaires à se lancer dans les travaux, à louer ou à vendre leurs biens, ces derniers seront dorénavant soumis à une **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants** sur conseil de l'État et par la décision du conseil municipal du 13 avril 2023.

### Environnement

Le 27 avril, la commission environnement a rencontré M. Marthey (Président du Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon) et M. Marchiset (Directeur du SMAMBVO) pour lancer une étude sur la réhabilitation du cours d'eau du **ruisseau Saint Desle**. Dans le cadre de la GEMAPI, il pourrait bénéficier de travaux qui pourraient lui redonner vie (végétalisation, rétrécissement et approfondissement du lit, méandrisation...) et lui permettre de mieux absorber les pollutions occasionnelles qui pourraient persister malgré les travaux prévus de rénovation du réseau d'assainissement. Cette étude sera réalisée en interne par les services du SIBVHO.



#### Actuellement :

Un ruisseau peu profond, au cours rectifié et droit, au débit lent, sans végétation, sans caches pour la faune, régulièrement pollué par les déversoirs d'orage...



#### Objectif :

Un ruisseau revégétalisé, un cours d'eau vivant et diversifié qui a une meilleure capacité de résistance aux pollutions.

*Ici, à Rougemont, après les travaux du SMAMBVO (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ognon).*



# Cyclisme

Des randonnées de découverte « **Tous à VTT** » sont organisées par le VCE, le **Samedi 27 mai**, départ à 14h. Pot de l'amitié offert aux participants. Un repas sur réservation est prévu, à partir de 19h, à la salle des fêtes, pour les VTTistes et leurs invités.

Inscriptions avant le 21 mai auprès de :  
Pierre Lallemand, 07 89 62 37 71.

Le **Prix Cycliste d'Esprels** aura lieu le **9 juillet**.



## Fête de la musique

La 6ème édition de la fête de la musique aura lieu le **samedi 24 juin** : 2 scènes, 8 formations aux styles variés, buvette et restauration. C'est un véritable petit festival qui investira le quartier de la fontaine Saint Desle avec, si la météo le permet, l'installation pour la première fois d'une piste de danse sur le lavoir ! Repli prévu à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.



Le conseil municipal a voté une demande de subvention pour la réalisation d'une aire de jeux et d'un terrain multisports dans le prolongement de l'actuel terrain de pétanque.

Ce projet pourrait voir le jour en 2024 en fonction des subventions allouées.



Projet d'installation à la salle des fêtes (exemple)



## Santé

La Mairie est prête à accueillir le laboratoire mobile des opticiens et des audio-prothésistes mutualistes « **Écouter Voir** » sur la commune.



06 62 41 70 70 - ev.mobile@mutualite70.fr

Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie pour mutualiser les éventuels rendez-vous.

Le service de téléassistance : « **Présence Verte** » peut rassurer et permettre un maintien à domicile de vos proches grâce à un système d'alarme portée en collier ou en bracelet.

Renseignements : 03 84 75 07 93



I P N S